

SECTION : 1 Budget
TITRE : 1.8 Accélération des investissements publics dans les infrastructures dans le cadre du PQI 2013-2023

I- ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

En lien avec l'accélération des investissements de la Politique économique du Québec Priorité Emploi, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a annoncé, le 24 octobre 2013, un investissement gouvernemental de plus de 460,3 M\$ dans les infrastructures scolaires publiques : une somme de 430,4 M\$ pour mettre en œuvre le plan de rénovation Réno-Écoles et une somme de 29,9 M\$ pour construire ou rénover des infrastructures sportives ou récréatives dans les commissions scolaires.

Réno-Écoles :

- 255,3 M\$ pour la rénovation des écoles (maintien des bâtiments);
- 46,5 M\$ pour améliorer la qualité de l'air des écoles (moisissures);
- 30,0 M\$ afin de détecter les travaux reliés à la salubrité des écoles dans les autres régions du Québec et de prévenir les problèmes éventuels (qualité de l'air);
- 69,4 M\$ pour des projets mixtes d'agrandissement et de rénovation d'écoles;
- 29,2 M\$ pour le soutien aux infrastructures en formation professionnelle (23,6 M\$ en formation professionnelle et 5,6 M\$ à la CS Kativik pour la construction d'un centre de Formation générale des adultes);

Infrastructures sportives ou récréatives dans les commissions scolaires :

- 29,9 M\$ pour le soutien aux infrastructures sportives et récréatives (construction ou rénovation).

La qualité et l'adéquation des infrastructures dans lesquelles évoluent les élèves et le personnel scolaire doivent être saines et sécuritaires pour favoriser la poursuite des études et la réussite scolaire (un milieu sain pour apprendre).

II- ÉTAT DE SITUATION

Dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2013-2023, le gouvernement de l'époque a procédé à une accélération des investissements publics à hauteur de 460,3 M\$ pour répondre à des besoins pressants des écoles et mettre en œuvre le plan de rénovation des écoles, Réno-Écoles. Ces investissements étaient programmés dans le Plan québécois des infrastructures pour les années 2014-2015 à 2017-2018.

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE
L'ÉDUCATION

Déposé le : 19 juin 2014

N° : CCE-003

Secrétaire : 